



HAL
open science

Intertextualité et variations morphologiques du mot “Franc” chez Amin Maalouf et les orientalistes

Fida Dakroub

► **To cite this version:**

Fida Dakroub. Intertextualité et variations morphologiques du mot “Franc” chez Amin Maalouf et les orientalistes. 2019. hal-02295907

HAL Id: hal-02295907

<https://hal.science/hal-02295907>

Submitted on 24 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Intertextualité et variations morphologiques du mot “Franc” chez Amin Maalouf et les orientalistes français

par Fida Dakroub

Généralités

Si les croisades furent initialement dirigées par des autorités spirituelles de l’Occident chrétien, dans le but de restaurer l’accès aux lieux de pèlerinages chrétiens en Terre sainte, il n’est pas secret qu’elles devinrent enfin étroitement dépendantes des marchands, plus soucieux de leurs intérêts commerciaux que du sort de Jérusalem. En effet, les croisades, qui débutèrent en 1095, se trouvèrent mises sous l’influence des Vénitiens, des Pisans et des Génois. Ces derniers ouvrirent des comptoirs en Égypte après que Venise eut négocié une paix de longue durée avec Saladin. Parallèlement, la chute des villes côtières arabes au Levant aux mains des croisés choqua le monde musulman qui se présentait comme l’hégémonie de l’époque. Pourtant, ce choc que les musulmans reçurent ne les empêcha pas d’établir des liens de commerce et d’échange culturel avec les croisés, dont les traces marquent jusqu’à nos jours les deux langues, le français et l’arabe; à l’exemple notoire du mot *Franj* et de ses variantes morphologiques présentes dans les deux langues. Lisons chez Amin Maalouf le passage suivant tiré de son roman *Les croisades vues par les Arabes* (désormais *Les croisades*):

Ce jeu, déjà connu dans l’Égypte pharaonique, est, au XII^e siècle, aussi répandu en Orient qu’en Occident. Les Arabes l’appellent “az-zahr”, un mot que les Franj [Francs] adopteront pour désigner non pas le jeu lui-même, mais la chance, le “hasard” (*Les croisades* 142).

Loin du claquement des épées et des cris de guerre, les deux langues, l'arabe et le français, purent entrelacer solidement des fils langagiers à travers les échanges verbaux et commerciaux entre les deux groupes. Ceci nous permet de retracer des liens intertextuels entre les différentes variantes morphologiques du mot *Franj*, ou Franc, dans différentes sources bibliographiques, et de marquer son développement à des époques historiques différentes. Ce qui justifie le recours aux théories d'intertextualité de Kristeva, Genette, Bakhtine et de Todorov. Notons que la langue arabe se révèle sous deux aspects. L'un est dit *arabe dialectal* (ou *vulgaire*). Il se représente par "la multitude des parlers usités depuis l'Iraq jusqu'en Maurétanie" (Bachlère; Gaudefroy-Demombynes 11) L'autre est dit *arabe classique* (ou *littéral*), et se distingue du précédent "en ce qu'il a été et est employé pour la fixation écrite de la pensée ou dans les discours, les conférences tendant à revêtir une forme littéraire" (ibid.).

Survol historique des variantes arabisées du mot "Franc"

Le Moyen-âge musulman "désigne ordinairement sous le nom de *franj* (Franc) les peuples latins, dispersés dans les contrées de l'Europe, réunis par un lien commun, la sujétion à l'autorité spirituelle du pape" (Greimas 630). Ces peuples ne sont pas seulement des Français, des Flamands et des Normands, "mais aussi des Allemands, des Anglais, des Espagnols, des Italiens, des Danois et des Norvégiens" (Derenbourg 469). D'ailleurs, l'origine du mot *franj* remonte jusqu'aux XI^e et XII^e siècles; il fut utilisé par les chroniqueurs musulmans à l'époque des croisades, comme nous le montre Ousama ibn Mounkidh (1095-1188) qui, au soir de sa vie, rédigea une autobiographie, *Itibâr*, ou *L'Expérience*. Il s'agit d'un récit d'un intérêt capital pour cette époque en raison de sa spontanéité et de sa sagesse avec lesquelles l'auteur nous raconte "ses rapports tantôt pacifiques, tantôt orageux, avec les Francs" (Derenbourg 469). Lorsqu'ibn

Moukikh eut l'occasion de faire ses premières armes contre les Francs entre 1110 et 1119, la France et la Normandie seules étaient encore représentées parmi les initiateurs de la croisade:

Si l'on fait abstraction des malédictions obligatoires, formules creuses sans lesquelles le mot *Al-Ifranji* "Les Francs" sonnerait mal à une oreille musulmane, Ousâma ne s'abaisse, ni à ravalier, ni à dénigrer les croisés, lui que l'un d'eux appelait: mon frère, lui qui n'a pas hésité à nommer les Templiers: mes amis, lui qui ne se crut pas déshonoré, parce qu'il se rendit à la cour du roi Foulques, parce qu'il répondit aux avances de Guillaume de Bures, prince de Tibériade, et d'Ulric, vicomte de Naplouse (Derenbourg 480).

Pour mieux comprendre le processus de la modulation de nouvelles variantes arabisées du mot Franc, il nous faut rappeler que la langue arabe se distingue par l'emploi de la racine et du thème dans la formation de son vocabulaire:

On appellera ici **racine** l'ensemble des deux, trois ou quatre consonnes qui représentent une notion définie: *k t b* notion d'écrire.

On appellera **thème** l'ensemble des consonnes et des voyelles qui compose un mot: *kataba* « il a écrit », et que complètent des flexions nominales ou verbales (Bachlère; Gaudefroy-Demombynes 13)

À l'époque des croisades, les chroniqueurs arabes modulèrent de nouvelles variantes arabisées du mot Franc, telles que les thèmes suivants: *farani*, *franj*, *faranjah*, ou *ifranj*, *ifranjah* au pluriel; *faranji*, *ifranji* au masculin singulier; et *faranjyah*, *ifranjyah* au féminin singulier. Ces variantes désignaient les croisés, les Européens et leurs descendants au Levant, eu égard à la présence dominante des Francs dans les croisades. Des traces de ces variantes se trouvent toujours dans les parlers libanais et syrien d'aujourd'hui, comme *franji* (masculin singulier) et *franjiyeh* (féminin

singulier); ces variantes ne signifient plus le Français seulement, mais aussi l'Européen et l'Occidental. De nos jours, la famille Frangié -dérivé du mot français *franc*- est l'une des grandes familles politiques au Liban. Les membres de cette famille jouent un rôle important dans la vie politique; à titre d'exemple, Souleymane Frangié (1910-1992) fut président de la République libanaise de 1970 à 1976.

Les variantes arabisées du mot “Franc” chez Maalouf et les orientalistes

Sur le plan narratif, l'étude du mot “Franj” dans *Les croisades* nous révèle la présence de plusieurs narrateurs que j'ai classifiés en deux catégories: transmetteur rapporteur et narrateur(s)-rapporté(s); le transmetteur est toujours anonyme, tandis que les narrateurs s'identifient par leurs noms. Pour mieux comprendre le rôle du transmetteur et du narrateur dans *Les croisades*, il nous faut aborder le genre narratif oriental précolonial le plus répandu, et qui avait une grande influence sur le roman arabe du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, c'est-à-dire le genre de la *maqāmah* (pl. *maqāmāt*), ou Séance. Ce genre est né de la décadence linguistique ayant suivi l'extension de l'empire abbasside et la conversion en masse des tributs turcs, avec pour résultat l'introduction de mots et d'expressions appartenant aux différents dialectes populaires et aux langues indigènes des peuples perses conquis, *'ajam*, dans la langue écrite. C'est le genre le plus curieux qu'ait connu la littérature arabe précoloniale, et qui change complètement de forme d'un écrivain à l'autre¹. Le premier écrivain à introduire ce genre narratif fut le Persan arabisant Hamadhāni au X^e siècle. Ce genre fut rapidement répandu dans tout l'Orient musulman :

Les Séances de Hamadhāni, en effet, marquent une date dans l'histoire de la littérature arabe. Elles consacrent l'existence d'un genre nouveau, né, semble-t-il, dans le premier quart du X^e siècle. [II] sera promis à une exceptionnelle fortune tant dans la littérature en

arabe que dans celle en persan, en turc, en syriaque et en hébreu [...] C'est dans un monde fort troublé, marqué au signe d'une irrémédiable décadence politique, qu'est né le genre dit *Séance* (Blachère 5).

Les Séances sont normalement d'une nature hétérodiégétique. On y compte au moins deux narrateurs: le transmetteur et le narrateur. Le premier demeure toujours anonyme. Il reste hors de la narration, en raison de son état extradiégétique. C'est lui qui rapporte l'histoire d'un autre narrateur intradiégétique connu. Dans les Séances de Hamadhāni, c'est toujours le même personnage qui narre: *'Isa ibn Hicham*. Chaque Séance commence par le rapport du transmetteur:

'Isa ibn Hicham nous a raconté ce qui suit:

Décidé à me rendre à Rayy, je me trouvais à Ispahan où je devais seulement rester comme l'ombre qui passe. J'attendais en effet la caravane à tout instant et la guettais chaque matin, mais quand ce que j'espérais se réalisa, voici que retentit à mes oreilles l'appel à la Prière. L'obligation d'y répondre s'imposait et je me glissai parmi mes compagnons d'attente, pour m'acquitter de ce devoir et bénéficier de cette Prière en commun... (Blachère 73).

Ainsi, le transmetteur se présente le "nous", dans la première ligne, et le narrateur s'énonce comme le personnage de 'Isa ibn Hicham. Rappelons que les Séances de Hamadhāni se présentent comme des historiettes rapportées par un même narrateur. La plupart de ces Séances portent un titre tiré du nom de lieu où se déroule l'action qui fait l'objet du conte, par exemple: *la Séance d'Ispahan*, *la Séance de Bassora*, *la Séance de Boukhara* et ainsi de suite. Cette formule narrative du *maqamah*, on la trouve aussi chez Amin Maalouf, à l'exemple des *Croisades*:

Mais la plupart des soldats demeurent sur place, encerclés de toutes parts. Comme l'écrivait Ibn al-Qalanissi: Les Franj taillèrent en pièces l'armée turque. Ils tuèrent, pillèrent et prirent beaucoup de prisonniers qu'ils vendirent comme esclaves (33).

Nous remarquons que le transmetteur anonyme connaît toutes les variantes arabisées du mot "Franc" et de son usage dans de sources dissemblables, arabes et françaises, -comme nous l'indiquent les paragraphes suivants qui forment des hypotextes- mais il choisit la forme la plus concise et la plus proche aux parlers locaux du Machrek:

Ces derniers [les Arabes] ne parlent pas de croisades, mais de guerres ou d'invasions franques. Le mot qui désigne les francs est transcrit différemment selon les régions, les auteurs et les périodes: Faranj, Faranjat, Ifranj, Ifranjat... Pour unifier, nous avons choisi la forme la plus concise, celle surtout qui sert aujourd'hui encore dans le parler populaire à nommer les Occidentaux, et plus particulièrement les Français: Franj (Les croisades 9).

Cette modulation du mot Franj convient avec la classification d'Aristote des noms:

Tout nom est ou propre ou étranger, ou métaphorique, ou d'ornement, ou forgé exprès, ou allongé, ou raccourci, ou enfin changé de quelque manière. J'appelle propre le mot dont tout le monde se sert dans un pays, et étranger celui qui appartient à la langue d'un autre pays. La métaphore est un mot transporté de sa signification propre à une autre signification: ce qui se fait en passant du genre à l'espèce, ou de l'espèce au genre, ou de l'espèce à l'espèce, ou par analogie [...] Le mot allongé est celui où l'on met une voyelle longue à la place d'une brève, ou auquel on ajoute une syllabe [...] Le mot raccourci est celui auquel on ôte quelque chose (Aristote 101).

Dans *Les croisades*, le transmetteur distingue aussi les *roum*, Byzantins, des *franj*, Francs, appartenant à deux groupes différents:

Kilij Arslan guette sa proie. Ses informateurs infiltrés chez les Roum lui ont fait parvenir de précieux renseignements. Les Franj clament tout haut qu'ils sont déterminés à poursuivre leur chemin au-delà de Nicée et veulent arriver jusqu'en Palestine (*Les croisades* 31).

Antérieurement au texte d'Amin Maalouf, des variantes de ce mot furent utilisées dans les domaines de l'orientalisme et de l'islamologie, mais aussi dans les parlers locaux du Machrek. Les discours antérieurs aux *Croisades* constituent le donné que Maalouf modula pour créer sa forme unique, Franj. Je cite quelques exemples tirés de textes antérieurs. En 1905, Félix Charmetant, directeur général des Œuvres d'Orient, adressa une lettre à l'abbé Charles Lagier, lors de la conférence d'Écoles d'Orient, *Nos droits français et nos missions en Orient*, soulignant la signification du mot *frangi* dans les parlers des Levantins. Cette lettre fut publiée plus tard comme introduction au livre de l'abbé Lagier, *Byzance et Stamboul* que je cite ici:

C'était cependant un avantage politique inappréciable et un honneur envié que de grouper, comme autrefois, autour de l'hégémonie française, les catholiques du monde entier, et d'exercer ce droit séculaire, que nous concédent les capitulations et les traités internationaux, de protéger les chrétiens d'Orient, d'être le mandataire de l'Église dans ses vastes régions, où catholique est synonyme de français (*frangi*), où toute question religieuse qui relève de la nation protectrice, de présider ainsi aux intérêts supérieurs de la civilisation chrétienne dans le monde (Lagier 3).

Notons ici que la variante *frangi* n'est pas une dérivation de l'arabe littéral ou classique, mais bien plutôt de l'arabe dialectal ou vulgaire, surtout le dialecte levantin qui se distingue par

l'emprunt lexical et morphologique au turc. Ceci dit, rappelons que "le turc a introduit le suffixe -çi qui a donné des adjectifs de relation devenus des noms d'artisan" (Bachlère; Gaudefroy-Demombynes 101). Les Levantins ont adopté ce suffixe turc dans leur parler quotidien et ont ainsi créé la variante *frangi*. Celle-ci est le fait d'une combinaison d'une racine française arabisée, *fran*, et d'un suffixe turc -çi et qui se prononce comme *dgi*.

Pour sa part, le comte de Perthuis indique dans son livre publié en 1896 que le mot *frangi* signifie l'Européen en général:

L'Européen, le Frangi, doit y affirmer sa nationalité par ses vêtements ordinaires: il jouit ainsi d'un plus grand prestige, commande le respect, inspire même une crainte salutaire quand on le sait bien armé et résolu (Perthuis 31).

Le périple de ce mot arabisé ne se restreint pas aux États latins d'Orient ni au Levant contemporain, mais il traverse des déserts et des océans pour arriver en Afrique de l'Est, dont les habitants étaient en contact avec les Arabes de Zanzibar et de Mascate, situées sur la côte du golfe d'Oman, pour marquer ainsi, d'une *trace* variée, l'amharique, la langue de l'Éthiopie, mais aussi le swahili, la *lingua franca* de l'Afrique de l'Est, ainsi que le persan et l'ourdou qui adoptèrent la variante *farangi*. L'homme blanc est le *farang*, un mot qui a voyagé sur plusieurs continents, toujours dans la zone sud du monde et qui, *grosso modo*, à l'origine, signifie "français" et par extension "européen", ou même "chrétien d'Occident". Dans son livre publié en 1894, Alexandre Le Roy présente une *trace* de ce mot dans le parler des habitants de l'Afrique de l'Est, les *farança*. La variante de Le Roy, *farança*, s'annonce à mi-chemin des deux variantes: l'appellation arabe du XII^e siècle, *faranjat*, les Francs, et celle du XIX^e siècle, *farança*, les Français:

_ ... De quelle tribu es-tu ?

_ Nous sommes Français.

_ Farança. Jusqu'à présent, nous n'avions vu que deux Datchi (Allemands), qui nous ont envoyé des coups de pistolet qui tourne et un Ngreza (Anglais), qui nous a donné de l'argent (Le Roy 196).

Comment aborder théoriquement les variantes arabisées du mot "Franc"?

Dans son article publié en 1967, Julia Kristeva indique que le dialogisme voit dans tout mot un mot sur le mot, adressé au mot "à condition d'appartenir à cette polyphonie, à cet espace intertextuel que le mot est un mot plein [...] Le mot/le discours se disperse [...] dans l'intertextualité où se pluralise et se pulvérise le sujet parlant, mais aussi le sujet écoutant, donc nous" (Kristeva 438-465). Dans son livre *Palimpsestes* publié en 1982, Gérard Genette situe le concept "intertextualité" dans un groupement de concepts voisins: "paratexte", "métatextualité", "architextualité", "hypertextualité". Ce groupement de classes (définitoires) est subsumé par le concept de "transtextualité" ou "transcendance textuelle", défini comme tout ce qui met le texte en relation, manifeste ou secrète, avec d'autres textes. "Intertextualité" fonctionne donc comme une sous-classe de "transtextualité":

Toute relation utilisant un texte B (que j'appellerai "hypertexte"), à un texte antérieur A (que j'appellerai "hypotexte") sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du "commentaire"... B résulte de A par une opération de "transformation". Ainsi l'Odyssée d'Homère peut être entendue comme "l'hypotexte", tant de l'Énéide de Virgile que de l'Ulysse de Joyce [...] L'hypertextualité n'est qu'un des noms de cette incessante circulation des textes sans quoi la littérature ne vaudrait pas une heure de perdue (Genette 453).

Peut-on ainsi accéder à ses composants profonds, c'est-à-dire à ces mots antécédents, le *donnée*, avec lesquels le mot présent, le *créé*, établit un dialogue? D'ailleurs, si l'échange culturel et linguistique entre les Francs et les Sarrasins fut si fort, comment peut-on révéler les fondements dialogiques qui marquent les traces de cet échange dans les deux langues, l'arabe et le français, et qui sont fortement présents dans le texte romanesque d'Amin Maalouf et dans ceux des orientalistes français? Serait-il suffisant de les localiser puis les classer sous des rubriques quelconques, ou faut-il approfondir l'analyse pour voir ce que le "mot plein" dont parle Kristeva peut nous révéler sur le plan des composants linguistiques, lexiques, sémantiques et morphologiques? Peut-on étudier le dialogue le plus micro, c'est-à-dire sur le plan du "mot" même? Si oui, peut-on aussi faire divulguer les composants intérieurs du "mot" pour révéler les "sujets" impliqués dans le dialogue établi entre plusieurs mots, mais aussi au sein d'un seul mot, que ce mot soit raccourci ou allongé, propre ou étranger, selon l'expression d'Aristote? La démarche d'analyse que je propose ici est de prendre une seule trace, un seul mot étranger, comme le mot arabisé "*franj*", et de tracer son développement, plutôt son évolution dans des hypotextes donnés, mais aussi sa finalisation dans un hypertexte, ici *Les croisades*.

Les textes des orientalistes français mentionnés ci-devant constituent, selon l'approche de Genette, des hypotextes, le *donné*, d'où l'on tire les variantes suivantes: *Al-Ifranji* (Derenbourg); *frangi* (Lagier); le Frangi (Perthuis); Faraña (Le Roy). Il s'agit ici d'une "transcendance textuelle", qui met l'hypertexte en relation, manifeste ou cachée, avec des hypotextes. Ici le texte B résulte des textes A par une opération de "transformation".

Pour sa part, Mikhaïl Bakhtine distingue "deux attitudes à l'égard des mots: 1. le mot comme unité de langue; 2. le mot comme unité de discours" (Todorov 81). En tant qu'unité de discours,

le mot devient énoncé, et exige 1. une compréhension, une reconnaissance des éléments réitérables; 2. une compréhension interprétante de l'énoncé non réitérable. Ainsi, nous en tirons deux unités: le mot comme *moyen*, et le mot comme *interprétation*. Trois facteurs distinguent la phrase de l'énoncé. L'énoncé fait rapport à: 1. un locuteur; 2. un objet; 3. il entre en dialogue avec les énoncés produits antérieurement. Dans le contexte des *Croisades*, le locuteur se présente tantôt par le transmetteur tantôt par le narrateur. L'objet est la désignation du mot Franj; tandis que le dialogue s'établit entre les différentes formes et variantes arabisées du mot Franc(s), présentes dans des textes précédents à celui d'Amin Maalouf:

L'acte de parole sous forme de livre est toujours orienté en fonction des prises de parole antérieures, tant celles de l'auteur lui-même que celles d'autres auteurs [...] Ainsi le discours écrit est en quelque sorte partie intégrante d'une discussion idéologique à une grande échelle: il répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe, sur les réponses objectives potentielles, cherche un soutien (Bakhtine, 1977, 136).

En suivant la démarche susdite, nous en tirons deux remarques:

1. la variante la plus proche à celle de l'arabe classique est celle de Derenbourg, *Al-Ifranji*. Cette variante comprend trois morphèmes: l'article défini *Al-*; le radical *Ifranj*; et le suffixe du *nisba* géographique arabe *-I*, ou l'identification par l'anthroponymie (Nef)²;
2. la variante de Lagier, *frangi*, et celle de Perthuis, "le Frangi", sont plus proches aux variantes de l'arabe dialectal libanais et syrien, *franji*, c'est-à-dire la variante adoptée par Amin Maalouf dans *Les croisades*.

Notons qu'en arabe "les adjectifs de relation sont des dénominatifs qui expriment l'origine, le rapport, la matière. Ils sont caractérisés, d'une façon générale, par un suffixe *-iyy^{um}*" (Bachlère; Gaudefroy-Demombynes 99)

La différence entre les deux variantes ci-dessus, c'est que Lagier emploie le mot dans un contexte dialogique, le mot dans le mot, et cela en inscrivant sa variante d'abord en italique, ensuite en la mettant entre parenthèses, ce qui marque la présence d'un mot étranger à la langue du transmetteur, un xénisme, mais aussi la présence de frontières entre ce mot (*frangi*) et le reste du texte, entre la langue du transmetteur, qui est le français, et celle des narrateurs, qui est l'arabe. Tandis que Perthuis ne dessine pas de frontière entre sa variante, "le Frangi", et la langue de narration. Au contraire, il l'adopte au sein de la langue française et cela en mettant le mot en majuscule en tant que nom de nationalité, comme le Français, le Franc, l'Anglais, l'Européen, etc., et en lui accordant un article défini *le*. Cette pratique est plus proche à l'emploi du mot *franj* dans le texte d'Amin Maalouf. Pour mieux comprendre, soulignons d'abord la mise en majuscule du mot *Franj* dans les deux discours, celui du transmetteur et celui des narrateurs, désignant ainsi un peuple, une nationalité, un groupe ethnique, ou une *nisba* géographique (ou l'identification par l'anthroponymie) (Nef); ensuite, soulignons l'emploi d'un article défini *les* dans les deux discours; enfin, soulignons l'omission de la mise en italique dans le discours du transmetteur, et son emploi dans le discours des narrateurs, comme nous le montre l'énoncé suivant du transmetteur:

Le 1er juillet à l'aube, les Franj sont à l'horizon. Chevaliers et fantassins avancent tranquillement, ne semblant nullement se douter de ce qui les attend (*Les croisades* 31).

Tandis que l'énoncé des narrateurs est mis en italique:

Mais la plupart des soldats demeurent sur place, encerclés de toutes parts. Comme l'écrivait Ibn al-Qalanissi: *Les Franj taillèrent en pièces l'armée turque. Ils tuèrent, pillèrent et prirent beaucoup de prisonniers qu'ils vendirent comme esclaves* (*Les croisades* 33)

Notons ici que la mise en italique est essentielle pour le traçage des frontières entre les différentes langues et les différents discours au sein d'un seul discours, d'un énoncé, même d'un mot donné. Ainsi se pose la question des frontières. Le problème est celui d'un traçage de frontière entre le mot insérant et le mot inséré :

Les frontières de l'énoncé concret, compris comme l'unité de l'échange verbal, sont déterminées par l'alternance des sujets parlant, c'est-à-dire par l'alternance des locuteurs. Tout énoncé, depuis la réplique brève (monolexématique) jusqu'au roman ou au traité scientifique, comporte un commencement absolu et une fin absolue : avant son début, il y a les énoncés des autres, après sa fin, il y a les énoncés réponses des autres... L'énoncé n'est pas une unité conventionnelle, mais une unité réelle, strictement délimitée par l'alternance des sujets parlants. (Bakhtine, 1984, 277-278)

En effet, nous pouvons tracer non seulement les frontières établies entre les différentes variantes, ou les mots, mais aussi les frontières établies entre les composants internes d'une variante donnée, les composants internes d'un mot donné, voire entre le *donné* et le *créé*. À titre d'exemple, la variante antérieure de Derenbourg, Al-Ifranji, comprend au sein de sa structure morphologique la possibilité d'autres variantes, comme *al-franj*, *al-Franj*, *franj*, *Franj*, *franji*, *franja*. De même, la variante ultérieure adoptée par Maalouf, Franj, comprend aussi, dans sa structure morphologique, la possibilité de nouvelles variantes. C'est sur point-ci qu'il faut diriger l'analyse du dialogue établi entre les différents mots et les différentes variantes en tant que dialogue interne, des mots *dans* le mot, ou en tant que dialogue externe, des mots *sur* le mot. Or, une question se pose: peut-on, du point de vue *dialogique* tracer le dialogue établi, sous forme de livre, entre le texte d'Amin Maalouf, l'*hypertexte*, et ceux de Lagier, de Perthuis, de Le Roy et de Derenbourg, les *hypotextes*? Pour Mikhaïl Bakhtine,

l'acte de parole sous forme de livre est toujours orienté en fonction des prises de parole antérieures, tant celles de l'auteur lui-même que celles d'autres auteurs [...] Ainsi le discours écrit est en quelque sorte partie intégrante d'une discussion idéologique à une grande échelle: il répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe, sur les réponses objectives potentielles, cherche un soutien. (Bakhtine, 1977, 136)

Pour sa part, Tzvetan Todorov affirme que l'énoncé n'est jamais le simple reflet ou l'expression de quelque chose d'existant avant lui, donné et tout prêt:

Il crée toujours quelque chose qui n'a jamais été auparavant, qui est absolument nouveau et qui est non réitérable; qui de plus a toujours rapport aux valeurs. Mais le créé n'est jamais créé qu'à partir d'une chose donnée (la langue, le fait réel observé, le sentiment éprouvé, le sujet parlant lui-même). (Todorov 80)

Parmi cette multitude de variantes, Amin Maalouf tira une forme normalisée celle du Franj, qui, comme nous l'avons indiqué ci-devant, se présente comme une forme concise de l'arabe classique, *ifranjat*, et celle de l'arabe dialectal libanais et syrien *franji*, mais aussi celle du mot en français, les Francs, qui se présente dans le mot arabisé par la majuscule employée en français indiquant les noms de nationalité. Autrement dit, la forme normalisée d'Amin Maalouf, *Franj*, comprend les traces de trois variantes: ifranjat, franj, Francs. Ceci convient avec la remarque de Bakhtine concernant la norme qui est, selon lui, d'essence sociale. "Le locuteur se sert de la langue pour ses besoins énonciatifs"(Bakhtine, 1977, 100), parce que, pour lui, tout orienté vers l'*énonciation*, vers la parole, c'est l'usage des formes normalisées, "dans un contexte concret donné"(Ibid.). Quant à l'auditeur qui reçoit l'énoncé du locuteur, il n'essaye pas d'identifier la forme utilisée, mais il s'engage dans un travail de décodage et de "compréhension dans un contexte concret précis" (Ibid.). "Identifier revient à reconnaître tel élément comme appartenant

à la langue utilisée, dont il est un signal. Comprendre (ou décoder), c'est percevoir le mot comme un signe, c'est-à-dire le saisir dans un contexte et une situation précis" (Peytard 35).

Interprétation des données narratives et lexicales

La modalité qui nous permet d'amener l'analyse à de nouveaux horizons est celle de l'*interprétation*; cette modalité exige une analyse de l'énoncé plus profonde, une interprétation basée sur les données culturelles, sociales et biographiques des narrateurs et des personnages du roman.

L'interprétation exige une analyse de contexte et une analyse de trace. La première est celle du contexte sociohistorique, mais aussi celle du contexte narratif; la deuxième est celle du mot *Franj*. Nous entrons en ligne de compte du contexte historique où se déroulent les événements globaux du roman, de la fable; tandis que les événements particuliers de l'énoncé en analyse se déroulent dans le contexte narratif. Pourtant, il nous reste à justifier comment la langue du transmetteur est différente de celle du narrateur? Est-ce que le narrateur parle aussi la langue des personnages? La réponse à cette question se trouve dans les deux contextes ci-devant: le contexte sociohistorique et le contexte narratif. D'ailleurs, Amin Maalouf ne dessine pas, au cours de la narration, des frontières entre le mot *franj* et la langue du transmetteur, dans le but d'indiquer la présence d'un mot étranger à la langue du transmetteur, mais bien plutôt dans le but de distinguer entre le discours du transmetteur, dont la langue est le français, et celui du narrateur dont la langue est l'arabe classique:

Mais la plupart des soldats demeurent sur place, encerclés de toutes parts. Comme l'écrivait Ibn al-Qalanissi: Les Franj taillèrent en pièces l'armée turque. Ils tuèrent,

pillèrent et prirent beaucoup de prisonniers qu'ils vendirent comme esclaves (Les croisades 33).

Dans l'énoncé ci-dessus, nous tirons deux discours: le discours rapporté en italique, celui du narrateur B, et le discours rapporteur, celui du transmetteur A, qui précède les deux points. La frontière entre les deux discours se marque par 1. le verbe introducteur *écrivra*; 2. la mise en italique; 3. la ponctuation. Ce qui précède les deux points est le discours rapporteur, *hypertexte*, tandis que ce qui suit est le discours rapporté, *hypotexte*. Notons la mise en texte du mot Franj dans le discours rapporteur du transmetteur A:

Les Franj, dont la situation alimentaire est de plus en plus critique, viennent de lancer une razzia sur les terres du roi seldjoukide, pillant et saccageant les environs d'Alep (*Les croisades 41*).

Prenons en analyse un autre énoncé appartenant au narrateur B, mais rapporté en tant que discours direct par le transmetteur A, indiqué aussi par le verbe introducteur *ajouter*, par la mise en italique et par l'emploi de deux points:

Et l'historien arabe d'ajouter, porté par son enthousiasme: *La plupart des Franj périrent. S'ils étaient restés aussi nombreux qu'à leur arrivée, ils auraient occupé tous les pays d'islam! (Les croisades 40).*

Premièrement, dans l'énoncé ci-dessus, le mot Franj appartient au discours du narrateur B, ibn al-Athir, rapporté en discours indirect libre par le transmetteur A, et indiqué 1. par la ponctuation (virgule, point); 2. par la mise en italique; 3. par l'absence d'un verbe introducteur.

Secondement, nous soulignons la présence de deux narrateurs: le transmetteur ou narrateur rapporteur, et le narrateur ou narrateur rapporté, qui est ici l'exemple d'ibn al-Athir.

Troisièmement, nous soulignons aussi la présence de deux langues: celle du transmetteur A, le

français, et celle du narrateur rapporté B, l'arabe classique. La mise en italique indique non seulement la présence d'un discours autre, mais aussi la présence d'une langue autre. Les frontières entre les deux discours et les deux langues, l'arabe et le français, se tracent par la ponctuation employée (la virgule et le point final), mais aussi par la mise en italique, comme dans l'énoncé suivant:

Selon l'historien Ibn al-Athir, qui passera sa vie au service des atabeks de Mossoul, *les Franj furent saisis de frayeur en entendant que l'armée de Karbouka se dirigeait vers Antioche, car ils étaient très affaiblis et leur provisions étaient rares*. Les défenseurs, en revanche, reprennent espoir (*Les croisades* 44).

La mise en italique indique la présence du discours de l'historien ibn al-Athir, rapporté en sa langue initiale, l'arabe. La virgule au début du discours rapporté et le point final à sa fin jouent un rôle important dans l'énoncé ci-dessus, celui du traçage de frontières, entre la langue du transmetteur et celle du narrateur, le discours de cela et celui de ceci. Ainsi, l'énoncé ci-dessus comprend: 1. un discours dans le discours; 2. une langue autre dans la langue principale; 3. deux rapporteurs, le transmetteur et le narrateur.

L'historien de Mossoul exagère à peine. "Les Franj eux-mêmes craignaient une ruse, car il n'y avait pas encore eu de combat qui justifie une telle fuite. Aussi préférèrent-ils renoncer à poursuivre les musulmans!" Karbouka peut ainsi regagner Mossoul sain et sauf avec les lambeaux de ses troupes (*Les croisades* 51).

Dans l'énoncé ci-dessus, nous tirons 1. un mot dans le mot, 2. un discours dans le discours, 3. mais non une langue dans la langue. Autrement dit, le transmetteur anonyme rapporte le discours de l'historien de Mossoul, qui est le narrateur, non en arabe, langue du narrateur, mais bien plutôt en français, langue du transmetteur. Ce qui nous permet de tirer une telle conclusion c'est la

présence des guillemets et l'absence de la mise en italique. Nous pouvons ainsi présupposer que le discours qui tombe entre guillemets fut traduit et rapporté en français par le transmetteur.

L'énoncé comprend les traces d'un autre narrateur dont le discours est rapporté par le transmetteur en discours direct. Pourtant, la langue par laquelle cet énoncé fut rapporté n'est pas l'arabe classique, langue du narrateur B, mais le français, langue du transmetteur A. Cela se confirme d'abord par la présence d'un verbe introducteur, *exagère*; ensuite par la mise entre guillemets de l'énoncé du narrateur B; enfin par l'absence de la mise en italique, qui normalement indique la présence d'une autre langue dans le discours rapporteur. Cette mise en texte ne signale pas la présence d'une langue autre. Les frontières s'établissent ici entre "à peine" et "Les Franj" au début de l'énoncé, mais aussi entre "musulmans!" et "Karbouka". La fluctuation des discours prend la forme suivante $x - y - x'$. Autrement dit, énoncé x - énoncé y - énoncé x' . De cela, nous tirons la remarque suivante: l'énoncé ci-dessus est l'arène où jouent trois énoncés, un *énoncé initial* x , un *énoncé-réplique* y et un *énoncé-commentaire* x' . Les limites de l'énoncé sont déterminées par le changement des sujets du discours. Chaque énoncé possède un achèvement intérieur spécifique. L'énoncé ne se contente pas de désigner son objet, comme le fait la proposition, mais il exprime son sujet. "L'énoncé entre en rapport avec les énoncés du passé ayant le même objet que lui, et avec ceux de l'avenir, qu'il pressent en tant que réponses" (Todorov 84).

Conclusion

La démarche analytique que j'ai proposée au début de cette étude consiste à prendre une seule *trace*, c'est-à-dire un seul mot étranger, ici le mot arabisé *franji*, et de tracer son développement, plutôt son évolution dans des hypotextes donnés, mais aussi sa finalisation dans un hypertexte.

Sur le plan de la mise en italique, l'exemple des énoncés précédents ne marque pas seulement la présence d'un discours rapporté, un discours dans le discours, mais bien plutôt la présence d'une langue autre, l'arabe classique, dans la langue principale du narrateur A, qui est le français. Par contre, son absence indique que la langue autre, ici l'arabe classique, fut traduite et rapportée en français, langue du transmetteur. La modalité qui nous a permis de procéder dans l'analyse est celle de l'*interprétation*. Celle-ci exige une analyse plus profonde de l'énoncé, une interprétation basée sur les données culturelles, sociales et biographiques des narrateurs et des personnages du roman.

Sur le plan des traces dialogiques dans les deux langues, l'arabe et le français, j'ai démontré leur omniprésence dans le texte romanesque d'Amin Maalouf, ainsi que dans des textes antérieurs. L'analyse approfondie nous a aidés à voir ce que le "mot plein" dont parle Kristeva peut nous révéler sur le plan des composants linguistiques, lexicaux, sémantiques et morphologiques. L'analyse nous a aidés à divulguer le dialogue le plus micro sur le plan du "mot" même, mais aussi à divulguer les composants intérieurs du "mot" pour révéler les "sujets" impliqués dans le dialogue établi entre plusieurs mots, ainsi qu'au sein d'un seul mot.

Bibliographie

Ammoun, Denise. *Histoire du Liban contemporain 1943-1990*. Paris: Éditions Fayard, 2005.

Aristote. *Poétique*. Traduction de l'Abbé Batteux. Paris: Imprimerie d'Auguste Delalain, 1829.

Bakhtine, Mikhaïl. *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris: Éditions de Minuit, 1977.

-----. Esthétique de la création verbale. Paris: Gallimard, 1984.

Blachère, Régis; M. Gaudefroy-Demombynes. Grammaire de l'arabe classique (morphologie et syntaxe). Paris: Éditions Maisonneuve-Larose, 2004.

Blachère, Régis; Pierre Masnou. Al-Hamadâni, choix de Maqāmāt (Séances). Paris: Librairie C. Klincksieck, 1957.

Compagnon, Antoine. Le démon de la théorie. Littérature et sens commun. Paris: Seuil, 1998.

Derenbourg, Hartwig. Ousama ibn Mounkidh, un émir syrien au premier siècle des croisades (1095- 1188). Traduit par Hartwig Derenbourg. Paris: Ernest Leroux, Éditeur, 1893.

Beheiry, Kawsar. L'influence de la littérature française sur le roman arabe. Sherbrooke: Éditions Naaman, 1980.

Genette, Gérard. Palimpsestes. La littérature au second degré. Paris: Éditions du Seuil, 1992.

Greimas, Algirdas Julien. Dictionnaire de l'ancien français. Paris: Larousse, 2004.

Lagier, Charles L'Abbé. Byzance et Stamboul. Nos droits français et nos missions en Orient. Paris: Bureau de l'œuvre des Écoles d'Orient, 1905.

Le Roy, Alexandre. *Sur terre et sur l'eau: voyage d'exploration dans l'Afrique orientale*. Tours: A. Mame et fils, 1894.

Kristeva, Julia. "Bakhtine, le mot, le dialogue et le roman". In *Critique*, t. XXXIII, n° 239 (avril), p. 438-465. 1967.

Maalouf, Amin. *Les croisades vues par les Arabes*. Paris: Jean-Claude Lattès, 1983.

Nef, Annliese. "La nisba tribale entre identification individuelle et catégorisation. Variations dans la Sicile des X^e – XII^e siècles", *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 127 | juillet 2010.

Perthuis, le comte de. *Le désert de Syrie, l'Euphrate et la Mésopotamie*. Paris: Librairie Hachette et C^{ie}, 1896.

Peytard, Jean. *Mikhaïl Bakhtine, Dialogisme et analyse du discours*. Paris: Bertrand-Lacoste, 1995.

Todorov, Tzvetan. *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique, suivi d'écrits du Cercle de Bakhtine*. Paris: Seuil, 1981.

¹ Pour plus de détails sur les Séances en littérature arabe, voir Beheiry.

² Voir l'article de Nef sur la *nisba* tribale entre le X^e et le XII^e siècle.